

**ENSEIGNEMENT****Evolution de la sectorisation scolaire pour la rentrée 2007****EXPOSE DES MOTIFS**

Dès 1985, en s'appuyant sur les perspectives dégagées par les chartes d'aménagement « vers Ivry 2000 » puis « vers Ivry 2015 », la municipalité s'est engagée dans une politique de l'habitat résolument offensive pour la défense du droit au logement et la mise en œuvre d'une mixité sociale et urbaine.

Ces décisions ne sont pas sans conséquences sur la programmation scolaire.

En effet, depuis 2001, la Ville a réalisé 1205 nouveaux logements, dont les apports en élèves se répercutent sur la courbe des effectifs scolaires en progression depuis 2002 en maternelle et 2005 en élémentaire. Bien que les effectifs maternels aient augmenté, on constate cependant une diminution de l'accueil des enfants de 2 ans, que l'Education Nationale ne prend pas en compte pour les ouvertures de classes, au profit de l'augmentation des cohortes de trois ans.

D'ici à 2015, 3418 logements supplémentaires sont programmés, localisés principalement dans les quartiers d'Ivry port, Plateau Monmousseau et du Petit Ivry.

Depuis la loi de décentralisation du 22 juillet 1983, le financement, le fonctionnement et l'entretien des locaux scolaires incombent aux collectivités territoriales. Il s'agit pour nous de créer les locaux pour accueillir tous les élèves de notre ville dans de bonnes conditions.

D'ici 2010, les effectifs scolaires devraient passer de 2148 à 2448 élèves en maternelle et de 2797 à 3213 élèves en élémentaire, soit environ 700 élèves supplémentaires.

On constate que l'évolution des effectifs en maternelle est plus rapide que celle en élémentaire, en raison du maintien de la natalité à un niveau élevé.

Dans ce contexte, il est nécessaire d'engager de nouvelles réflexions sur la sectorisation scolaire de certains quartiers, afin de corrélérer au mieux les capacités d'accueil et les besoins, en respectant la limitation des déplacements pour les familles, la cohérence pédagogique et en recherchant le meilleur équilibre de la composition sociologique des publics accueillis dans chaque établissement.

Pour la rentrée 2007, les prévisions font ressortir des déséquilibres notamment en maternelle sur les secteurs scolaires de Makarenko, Prévert, Cotton, Barbusse, Orme au Chat et celui de la future école du quartier Mirabeau.

Nous avons consulté la communauté scolaire sur les propositions de modification de la sectorisation, au cours du collectif « Programmation Scolaire » le 29 janvier 2007 et les parents concernés par le secteur « Mirabeau » le 7 février 2007.

Les mesures les plus importantes touchent le secteur scolaire du futur groupe scolaire du quartier Mirabeau, la démarche a été présentée à l'ensemble des familles concernées qui seront informées de la modification des secteurs scolaires, après approbation de la délibération.

### **Les propositions de modifications par quartier :**

- sur les quartiers du Petit Ivry/Centre Ville :

Une zone d'habitation a été délimitée, il s'agit des rues : Louis Bertrand (du 1 au 27 et du 2 au 14), Pierre Brossolette, Pierre Moulie, Gabriel Péri (du 51 à la fin et du 62 à la fin) et de l'avenue Danielle Casanova (du 39 au 45b et du 76 au 86).

Ces rues appartiennent désormais au secteur scolaire M. Thorez, cependant les changements de sectorisation ne concerneront que les nouveaux entrants en maternelle et élémentaire.

Les enfants actuellement scolarisés poursuivront leur scolarité dans l'école fréquentée en 2006.

- sur le quartier du Plateau Monmousseau

Afin d'anticiper l'arrivée de nouveaux programmes de logements ou de respecter la capacité d'accueil des écoles, le transfert des rues suivantes a été proposé :

- secteur H. Barbusse : les rues Gaston Cornavin, Bernard Palissy, avenue M. Thorez (98 à la fin).

- secteur P. Langevin : les rues Robespierre (13 au 15 et 14 au 24), et escalier de la butte.

➔ sur **M. Robespierre/I.J. Curie Elémentaire**

- secteur E. Cotton/J. Solomon : les rues Marcel Lamant, Maurice Coutant (du 9 au 19 et du 4 au 18), Amédée Huon (du 19 à la fin et du 2 à la fin), Professeur Calmette.

➔ sur **P. Langevin.**

### **Les incidences de cette nouvelle sectorisation :**

Dès septembre 2007, 14 rues seront concernées par les changements de secteurs.

La mise en œuvre de ces mesures sera progressive car elle ne concernera que les nouvelles inscriptions en maternelle et en élémentaire et les montées pédagogiques en cours préparatoire.

A la rentrée de septembre 2007, recevront une nouvelle affectation :

Secteurs Péri/Einstein/Thorez/Mirabeau :

- 14 primo-arrivants pré-inscrits en maternelle au 27 mars 2007,
- 12 enfants entrants en CP.

63 élèves resteront dans leurs écoles maternelles et élémentaires respectives.

Autres secteurs :

- 10 primo-arrivants pré-inscrits en maternelle au 27 mars 2007,
- 14 enfants entrants en CP.

Pour les familles rencontrant des difficultés particulières, les situations seront examinées au cas par cas.

C'est pourquoi, je vous propose d'approuver les propositions d'évolution de la sectorisation scolaire sur 14 rues de la Ville.

P.J. : - évolution des effectifs scolaires,  
- cartes (en annexe),  
- liste des changements par secteur.

## **ENSEIGNEMENT**

### **Evolution de la sectorisation scolaire pour la rentrée 2007**

LE CONSEIL,

sur la proposition de Monsieur Philippe Bouyssou, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, rapporteur,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu le code de l'éducation notamment son article L. 212-7,

considérant la nécessité de réactualiser certains secteurs scolaires de la ville, afin de respecter les capacités d'accueil des écoles, de limiter les déplacements des familles, de permettre la continuité entre les écoles maternelles et les écoles élémentaires, en recherchant un meilleur équilibre de la composition sociologique des publics accueillis dans chaque établissement,

considérant qu'une telle actualisation de la sectorisation concernera dès la rentrée 2007, les nouveaux inscrits en maternelle et en élémentaire ainsi que les montées pédagogiques en CP et certains élèves actuellement scolarisés qui resteront sur l'école fréquentée,

vu le tableau récapitulatif des changements d'affectation scolaire pour les rues concernées ci-annexé,

**DELIBERE**  
(à l'unanimité)

**ARTICLE UNIQUE** : APPROUVE les propositions d'évolution de la sectorisation scolaire sur 14 rues de la Ville d'Ivry-sur-Seine, conformément au tableau suivant :

<b>Adresses</b>	<b>Ancien secteur</b>	<b>Nouveau secteur</b>
rue Louis Bertrand du 1 au 27 et du 2 au 14	Future école du quartier Mirabeau	M.Thorez
rue Pierre Moulié	Future école du quartier Mirabeau	M.Thorez
rue Pierre Brossolette	Future école du quartier Mirabeau	M.Thorez
avenue Danielle Casanova du 39 au 45b et du 76 à 86	Future école du quartier Mirabeau	M.Thorez
rue Gabriel Péri du 62 à la fin et du 51 à la fin	Future école du quartier Mirabeau	M.Thorez
Rue Gaston Cornavin	H.Barbusse	M.Robespierre/I.JCurie
Rue Bernard Palissy	H.Barbusse	M.Robespierre/I.JCurie
Rue Marcel Lamant	E.Cotton/J.Solomon	P.Langevin
Avenue M.Thorez Du 98 à la fin	H.Barbusse	M.Robespierre/I.J.Curie
Rue Maurice Coutant Du 9 au 19, du 4 au 18	E.Cotton/J.Solomon	P.Langevin
Rue Amédée Huon Du 19 à la fin, du 2 à la fin	E.Cotton/J.Solomon	P.Langevin
Rue du Professeur Calmette	E.Cotton/J.Solomon	P.Langevin
Rue Robespierre Du 13 Au 15, du 14 au 24	P.Langevin	M.Robespierre/I.JCurie
Escalier de la butte	P.Langevin	M.Robespierre/I.JCurie

RECU EN PREFECTURE  
 LE  
 PUBLIE PAR VOIE D’AFFICHAGE  
 LE 20 AVRIL 2007